

La filière forêt-bois face au défi climatique

Augmentation du risque incendie, progression d'espèces invasives,... les changements climatiques observés ces dernières années impactent notre écosystème forestier. Une problématique dont les acteurs publics et les professionnels du secteur ont pris toute la mesure.

Riche d'un capital bois sur pied estimé à 32 millions de m³, la forêt lozérienne constitue un enjeu stratégique au niveau de l'économie du territoire. C'est une forêt jeune qui arrive à maturité et qui fait l'objet de récoltes importantes aujourd'hui et plus encore dans les années à venir. Ainsi, ce sont environ 433 000 m³ qui sont récoltés chaque année dans nos forêts à destination des entreprises locales ou régionales. Cette ressource est en constante progression tout comme les prélèvements. De plus, les zones de chalandise évoluent en raison de l'émergence de nouveaux débouchés tels que le bois énergie... La forêt génère sur le département environ 2000 emplois.

Cette dynamique doit être consolidée par une présence conséquente, rénovée et pérenne des outils de première transformation. Cette question est capitale pour permettre une meilleure

valorisation de la ressource locale. De même, l'exploitation de la forêt lozérienne doit faire face à un morcellement important de la propriété, ainsi qu'aux difficultés liées à l'accès de certaines parcelles. Enfin, seulement 35% des surfaces forestières lozériennes sont dotées d'un document de gestion durable (aménagement forestiers et plans simples de gestion).

Pour favoriser un meilleur accès à la ressource, le Département a réalisé en 2015 un Schéma de desserte externe des massifs forestiers dont l'objectif est de prioriser les investissements à réaliser en terme de voiries, pour favoriser l'accès aux massifs à forte valeur économique. Ce schéma est mis en œuvre en partenariat avec les Communautés de communes. Par ailleurs, le soutien en ingénierie apporté par les différents acteurs de la forêt (ONF, CRPF, Chartes forestières...) est primordial pour travailler sur



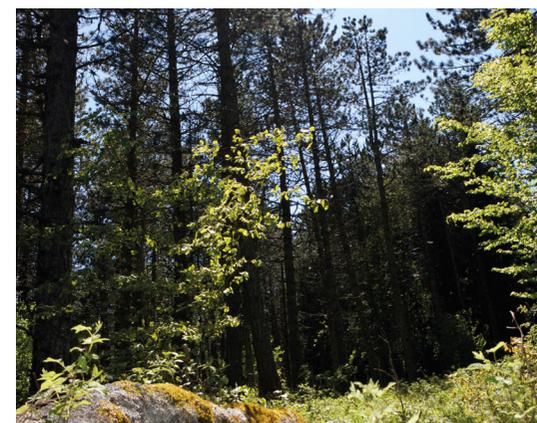
© Robert Kneschke - stock.adobe.com

l'ensemble de ces sujets et favoriser le développement de projets collectifs rendant viable et durable l'exploitation forestière notamment privée.

FACE À LA MONTÉE DES TEMPÉRATURES

En Lozère, la filière forêt bois est donc à la croisée de nombreux enjeux qu'ils soient économiques, agricoles environnementaux ou territoriaux.

Mais celui qui risque de tout changer au cours des 20 ou 30 prochaines années, sera sans conteste l'enjeu climatique. En effet, la forêt lozérienne connaît habituellement des conditions climatiques très marquées : hivers longs et froids, étés secs, vents fréquents... des conditions qui ont d'ailleurs, en son temps, permis au Pin noir d'Autriche - le mieux adapté pour les sols pauvres - d'être importé pour de nombreux reboisements de restauration des terrains. Mais les modifications climatiques ont rebattu les cartes



C'est à partir du 19ème siècle qu'une politique visant à la reconstitution de la forêt lozérienne est mise en œuvre après des siècles de déboisement.



et engendré une augmentation des facteurs de risque : amplification du risque incendie notamment dans des secteurs auparavant peu concernés, accentuation des risques sanitaires du fait de la progression de certaines espèces invasives et destructrices telles que la chenille processionnaire ou le nématode du pin, ou encore l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, notamment pluies et vents violents, qui peuvent affecter les sols ou les forêts. Déjà, le déficit foliaire moyen (c'est un indicateur de la vitalité et de la santé des arbres) ne cesse de progresser depuis plus de 30 ans.

UNE PROLIFÉRATION EXPONENTIELLE

Le fait est avéré par les scientifiques : le réchauffement climatique favorise l'hivernage des parasites et les pathogènes. Or, depuis 1976, la moyenne des températures maximales estivales a pris 0,8°C par tranche de dix ans, soit 2,4°C en moyenne en trois décennies. Conséquence directe : les arbres sont obligés de fournir des efforts supplémentaires pour aller chercher de l'eau ; des efforts qu'ils peuvent payer au prix fort car les parasites profitent de leur affaiblissement pour les coloniser... « Près de la moitié de la forêt lozérienne est susceptible d'être touchée par des attaques de scolytes. Ces derniers ravagent déjà

depuis longtemps l'Est de la France et les forêts allemandes. C'est un petit scarabée de quelques millimètres qui ronge l'écorce puis s'introduit à l'intérieur pour y pondre. Ses larves se mettent ensuite elles aussi à manger l'intérieur du tronc et obstruent les voies nutritives de l'arbre, qui meurt en à peu près quatre semaines, explique Daniel Seven, le directeur de l'agence lozérienne de l'ONF. Au printemps, les scolytes sortent de leur hibernation et frappent de plein fouet les arbres. Cela dure depuis plusieurs années, obligeant les forestiers à des coupes massives à titre de prévention. Résultat, cela entraîne non seulement la déforestation mais aussi une surproduction pour les scieries locales qui croûlent désormais sous le bois coupé précocement. (NDLR : La filière bois en Lozère compte plus de 40 entreprises de la 1^{ère} et de la 2nde transformation du bois). Une fois les arbres coupés, il faut ensuite régénérer la forêt et éviter que ces nuisibles se réinstallent. Parmi les solutions qui s'offrent à nous : la diversification et la multiplication des essences (par plantation et/ou régénération naturelle) ».

ADAPTATION DES ESSENCES ET MODIFICATION DES PAYSAGES INÉLUCTABLE

Le réchauffement climatique se caractérise donc autant par des sécheresses et des canicules estivales et printanières qui induisent des stress hydriques, que par des hivers et

» suite p.10



© Robert Kneschke

LA FORÊT LOZÉRIENNE EN CHIFFRES

- Avec **241 000** ha, la forêt couvre 45% de la superficie du département (517 500 ha).
- Les conifères représentent près de **56%** de la surface boisée dont principalement du pin sylvestre mais aussi du pin noir d'Autriche, de l'épicéa commun, du pin maritime, du sapin, du douglas... Les **44%** restant sont constitués de feuillus : hêtre, châtaigner, chêne pubescent, chêne rouvre, bouleau...
- Les forêts privées représentent **79 %** de la surface boisée. Tandis que 12% sont domaniales et 9% communales ou sectionales relevant du régime forestier.



LA FORÊT : QUELS ENJEUX ?

- **enjeu économique** quand le déficit commercial de cette filière représente 5,4 milliards d'euros, soit 11 % du déficit total de la balance commerciale française,
- **enjeu climatique** quand la forêt et le bois permettent de stocker 8 milliards de tonnes de CO2 et séquestrent chaque année 12 % des émissions françaises de gaz à effet de serre,
- **enjeux environnementaux** quand la forêt abrite 80 % de la biodiversité terrestre,
- **enjeux territoriaux** quand la forêt avec 16 millions d'ha de forêt publique et privée, couvre 30 % du territoire national,
- **enjeux touristiques** quand la forêt avec les espaces agricoles façonnent la diversité des paysages et l'attractivité des territoires ruraux.

Source : Chambre d'agriculture de la Lozère

“ DANS 30 ANS, ON VERRA PEUT-ÊTRE DES OLIVIERS DANS LES CÉVENNES ET DES CHÂTAIGNERS EN MARGERIDE. ”

» suite de la p.9

automne très doux qui perturbent la croissance et la feuillaison des arbres. Dans les années à venir, l'augmentation des températures et des périodes de sécheresse pourrait même engendrer une extension significative du domaine méditerranéen au sein de notre région obligeant les gestionnaires à adopter des stratégies globales pour rendre les forêts moins vulnérables et plus résilientes. Le premier facteur sur lequel les forestiers peuvent jouer est la composition des forêts en essences d'arbres, la palette doit être élargie. « De grandes zones forestières vont être soumises dans un proche avenir à une conversion d'espèces. A la condition d'une bonne maîtrise de l'équilibre forêt-gibier, de nouvelles essences seront replantées mais elles devront être mieux adaptées à ce nouveau climat plus chaud. Il ne sera pas incongru par exemple de retrouver des châtaigniers sur la Margeride ou des oliviers dans les Cévennes. Ce sont tous nos paysages qui risquent d'être bouleversés à moyen terme. Ces impacts sur le milieu forestier auront des

répercussions aussi sur ses différentes fonctions, parmi lesquelles son rôle de réservoir de biodiversité, son usage pour la production de bois ou encore son rôle social comme espace récréatif et comme élément structurant du paysage ». Les besoins de replantation vont donc s'accroître au point de devenir un nouvel enjeu économique et la Lozère peut là tirer son épingle du jeu : « malheureusement, aujourd'hui il manque des plants et le phénomène est

national ». Alerté sur cette problématique, le Conseil départemental souhaite mettre tous les acteurs autour de la table. Les pistes de développement de solutions innovantes ne manquent pas : chantiers-école ou d'insertion, développement de pépinières, mise à contribution de grandes entreprises, c'est toute une économie circulaire qui se met en route. Un travail de longue haleine est en train d'être engagé.



© Flokate - Fot

LES ORGANISMES, ACTEURS DE LA FILIÈRE BOIS LOZÉRIENNE

• L'Office National des Forêts



• Le syndicat des exploitants forestiers scieurs de Lozère - Gard

• Coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise



• MFR de Javols

• Le Centre Régional de la Propriété Forestière



• Fibois Occitanie



• L'association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers de Lozère

À Meyrueis, l'atelier-bois de l'ONF répond aux demandes des collectivités locales et des entreprises

Tables, chaises, observatoires, signalétiques, agrès ludiques ou encore signalisations sont autant de réalisations de menuiserie extérieure proposées par l'Atelier bois des Cévennes de l'ONF.

Le mobilier est éco-conçu, trois lignes de designs sont proposées à partir d'un choix multiple d'essences locales, dont le douglas et le robinier. Créé il y a 27 ans et installé dans de plus grands locaux à Meyrueis depuis 2002, c'est un outil de production au service des collectivités, des entreprises et des particuliers. Cette unité atelier-bois est basée sur le principe de menuiserie de qualité avec un assemblage traditionnel, des produits qui durent dans le temps, destinés à des espaces naturels. Le bois utilisé est local labellisé BTMC™* et issu de forêts gérées durablement (PEFC). >atelier-bois.cevennes@onf.fr



© ONF



© ONF

BTMC™ : Bois des territoires du massif Central, voir www.boisterritoiresmassifcentral.org/entreprises-certifiees/

FEUX DE FORÊT : MÊME À L'AUTOMNE, LE RISQUE SUBSISTE

Qui dit fin de l'été ne signifie pas pour autant suppression du risque. Il est essentiel de faire preuve de vigilance et d'adopter de bons comportements afin d'éviter les départs de feux. 80 % d'entre eux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations. Le risque concerne aussi bien les forêts que les autres zones de nature comme les friches, les abords des champs, les bords de route, etc. L'ensemble de la végétation peut être impacté.

Pour limiter le risque, il convient de respecter de bons comportements. Près d'espaces naturels desséchés, il convient de ne pas faire usage de matériel provoquant des étincelles (débroussailluse, disqueuse, meuleuse, poste à souder...), ne pas jeter de mégot par terre, ne pas faire de barbecue, ne pas stocker de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures ou solvants, citernes de gaz ou de fuel). Restez vigilants ! Ces comportements concernent aussi bien les riverains que les touristes. Lors d'un départ de feu, restez chez vous et contactez dans les plus brefs délais les services des pompiers (18) et des urgences (112 ou le 114 destiné aux personnes souffrant d'un handicap auditif). La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur. Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



CHALAROSE, CHENILLE, BANDE ROUGE... LES TUEURS INVISIBLES

Des feuilles qui flétrissent, des tiges qui se nécrosent et des branches desséchées, ces signes marquent souvent la présence de parasites, micro-organismes ou de champignons pathogènes.



Chalarose du frêne



Bandes rouges sur pin Laricio



Chenille processionnaire



Scolyte



Cynips du châtaignier



Armillaire



LA LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Pour tenter de réduire le développement de la chenille processionnaire, le Conseil départemental de la Lozère s'est mobilisé pour aider et informer les collectivités directement impactées.

- Mise à disposition des collectivités de 234 nichoirs à mésanges et de 156 abris à chauve-souris pour favoriser l'implantation des prédateurs de la processionnaire sur des zones ciblées.

- Mise à disposition des collectivités de 500 pièges à phéromones pour limiter la reproduction de cette espèce.

- Distribution de 18 000 plaquettes d'information.